

chercher ses inspirations à l'étranger; il est vrai aussi qu'on ne se fait pas scrupule de mettre sa fortune et ses intérêts au-dessus de la fortune et des intérêts de la France!

O honte et indignité!
Mais, nous protestons, sachez-le bien, et nous protesterons toujours au nom de l'honneur public offensé, au nom de cette France qui est la nôtre et qui ne saurait se rallier à vous sans renier son passé, sa gloire et sa grandeur.
Mauvais patriote, Voltaire est aussi l'écrivain le plus cynique qui se puisse jamais rencontrer. C'est lui qui écrivait en 1736 :

Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal; c'est une très-grande vertu quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais; il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours.

Mettrez-ils ces paroles dans leur recueil à un franc, les promoteurs du centenaire qui nous occupent? Nous les en défions bien. Nous les défions aussi de rappeler en quelle estime Voltaire tenait la classe ouvrière.

Cet homme qui avait 60,000 livres de rentes, qui se faisait appeler comte et seigneur de Ferney, qui avait des vaisseaux, qui avait droit de haute et de basse justice dans ses terres, qui avait une cheville de fer dans sa jambe, qui estimait que le peuple doit se contenter « de la charité et du pain », qu'il doit être guidé et pas instruit, parce qu'il est essentiel qu'il soit des yeux ignorants.

Etrange aberration! On voit ainsi les démocrates de nos jours remonter bien haut dans le passé pour en censurer un écrivain qui les a condamnés dans leurs théories et leurs doctrines!

Soyez tranquilles; nous vous abandonnons votre Voltaire « patriote et démocrate ».

Il est digne de vous et vous êtes dignes de lui.

PAUL DEVIS.

Le centenaire de Voltaire

Je crois que nous ne nous entendrons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps, ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des yeux ignorants. Ce n'est pas la manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois. Quand la populace se mêle de raisonner tout est perdu.

(Lettre de Voltaire à d'Argental, 1 août 1766.)

Un anniversaire républicain à Avignon

Des incidents déplorables se sont produits à Avignon, le 24 février, où plusieurs groupes de républicains étaient, dans un banquet, l'anniversaire de la Révolution de 1848. Cette réjouissance se célébrait dans les deux cercles républicains établis sur la place de l'Horloge.

En face des cercles républicains, un autre cercle, d'opinion conservatrice, se livrait à une manifestation toute pacifique, à l'occasion de l'avènement du nouveau pape Léon XIII. Vers neuf heures les cercles républicains entonnèrent la Marseillaise et le Chant du départ. Des groupes se formèrent sous les fenêtres de l'un d'eux, le Cercle de l'Avenir, hurlant et criant. La foule s'accumula; des provocations furent faites de part et d'autre. Une collision était à craindre.

Le préfet de Vaucluse, M. Spuller, fut immédiatement prévenu de la situation par des délégués. Cependant l'agitation redoubla; l'autorité municipale envoya alors une compagnie du 141^e de ligne, le poste de garde de la mairie et vingt gendarmes. Le clairon sonna une première, puis une deuxième sommation, les groupes alors seulement furent rompus. Au moment de la troisième sommation, le préfet arrivait.

Cette échauffourée n'a pas eu d'autres suites.

Le préfet a dissous le Cercle de l'Avenir, suspendu pour un mois le Cercle des Amis de l'Ordre, et pour huit jours le Cercle républicain.

Un arrêté préfectoral suspend pour deux mois le commissaire central, M. Deslandes, à cause de son inaction.

LETTRES DE PARIS

(Correspondances particulières)

Paris, 28 février 1878.

On vient de distribuer le rapport de M. Sadi Carnot sur le projet de M. Freycinet pour le rachat des chemins de fer, et le projet de M. Léon Say destiné à assurer l'exécution de cette mesure. Vous savez que la commission du budget a passé outre à toutes les objections soulevées par ces deux projets, tant au point de vue de l'utilité du rachat qu'en ce qui concerne les moyens financiers proposés pour y faire face.

Cela n'empêche pas les objections et les critiques d'aller s'accroissant dans le public, moins complaisant que la commission. La création d'un titre d'Etat de nouvelle forme soulève, notamment, de nombreuses objections. On demande si, les générations futures devant surtout profiter des dépenses qu'on se propose, il ne serait pas plus logique et plus équitable d'y pourvoir par une émission de rente perpétuelle. Les obligations dont on parle imposeront tous les sacrifices à nous et à nos enfants. Nos petits-enfants en recueilleraient to

le profit, si profit il y a. Dans le cas contraire, nous aurons seuls toutes les charges sans avantage pour personne.
D'autres critiques se font jour. Beaucoup de financiers estiment que la multiplicité des types de rentes nuira au crédit de la rente elle-même, sans profiter à qui que ce soit, sinon à la spéculation. Que si l'on reconnaît la difficulté d'émettre au cours actuels, du 3 0/0 et du 5 0/0, on pourrait se servir du type connu des obligations de chemins de fer, fort bien accepté par le public, consacré par l'habitude et qui trouverait un marché tout préparé, tandis que le nouveau fond d'Etat devra se creuser, pour ainsi dire, son lit, on ne saurait prévoir avec quelles chances de succès. En effet, n'oublions pas que la première émission projetée menaçait d'être suivie de bien d'autres, d'après les caprices du promoteur de grands travaux et du Parlement qui semble disposé à les encourager tous. Ces nouvelles émissions s'annoncent déjà comme certaines pour 1879 et 1880.

Dans de telles conditions, le vote qu'on sollicite des deux Chambres ne saurait être trop mûri; il faut éviter soigneusement une expérience dont l'issue pourrait être désastreuse. Certains mécomptes déjà éprouvés en matière d'émission d'obligations par l'Etat.

Les journaux officiels constatent superbement que le dernier discours de M. Dufaure, au Sénat, a porté le dernier coup à la majorité de droite. Immédiatement après ce chant de triomphe, il fulmine l'anathème contre cette majorité, qui ne veut pas subir les lois sur l'état de siège et l'amnistie. On n'est pas plus conséquent avec soi-même. Au surplus, ajournons les officieux à bref délai; ils apprécieront bientôt exactement l'effet produit par la parole de M. Dufaure.

Dans la situation si grave où se trouve aujourd'hui la France, il est triste d'avoir à chercher la pensée de nos gouvernants, des hommes qui ont charge de nos destinées, entre les lignes de journaux comme la République Française et les Débats. C'est pourtant là que cette pensée, assure-t-on, se dépose, se clarifie et se sert d'actualité. Il importe donc de consulter la feuille de M. Gambetta comme un auxiliaire de l'Officiel, de scruter son oracle en matière de politique extérieure.

Précisément ce matin, avec plus d'intensité que jamais, la République Française s'élève contre les projets de conférence, supprime l'Europe de ne pas s'y rendre pour y signer sa propre abdication, et conclut que le seul parti sage serait de suivre le débat « par voie de négociations séparées. » Telle est la grande politique, la seule politique que la France sous sa forme gouvernementale présente, soit en état d'avoir et de pratiquer!

Ce qu'on annonçait est arrivé dans l'élection pendante à Marseille : la candidature Clovis Hugues a amené la scission du parti républicain qui a déjà adopté deux autres candidats, MM. Duprat et Amat. M. Gambetta n'apparaît en rien dans ces divisions et dans ces désignations : au fond, il pourrait bien, absolument et brutalement, n'être pas comme le bruit en court, n'y être pas comme le bruit en court.

DE SAINT CHERON.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

On écrit de Paris :

La commission sénatoriale d'enquête sur la crise industrielle et commerciale a entendu ce matin les délégués des ports de Dunkerque, Fécamp, Le Havre, Bordeaux et Marseille. La séance était présidée par M. Anceel.

M. Babin-Chevay, président de la Chambre de commerce de Nantes, craint que le ministère du commerce ne reste sourd à toutes les plaintes de la marine marchande. Notre marine est dans une situation des plus critiques, et si on ne vient pas à son aide, elle disparaîtra.

Notre tonnage a diminué de 400,000 tonnes depuis trois ans, pendant que celui de l'Angleterre est monté de 5,500,000 tonnes en 1876, à 6,152,000 en 1877.

Il est indispensable d'accorder des primes à l'armement et à la construction.

M. Bichon, de Bordeaux, parle dans le même sens, ainsi que M. Chailés.

M. Bossière, du Havre, donne des renseignements sur la situation de ce port.

Il y a plus de deux cents capitaines au long cours sans emploi. On avait pris ; en 1873, l'engagement de venir en aide à la marine; on n'a rien fait. Les primes à l'armement et à la construction colportées annuellement au budget de millions de francs, on recule devant cette dépense, et cependant on dégrève de 11 millions les huiles et les savons.

M. Vignal prend la parole au nom de la Compagnie des Chargeurs-Réunis. Il conclut en faveur des primes.

M. Chailés ne se fait pas l'écho des plaintes du port de Bordeaux; il est partisan des primes, mais il préférerait la surtaxe de pavillon.

M. Foucaud objecte que telle n'est pas l'opinion de la Chambre de commerce de Bordeaux.

M. Petitdidier. — Il n'y a pas un armateur dans cette Chambre.

La commission a entendu avec un vif intérêt les renseignements donnés par M. Petitdidier.

Au nom de la compagnie qu'il représente, il annonce qu'elle avait en 1866, 80 navires et 41,000 tonnes.

En 1877 elle n'a plus que 31 navires et 17,500 tonnes. Il est absolument indispensable de porter remède à une situation qui est désastreuse pour la marine.

La commission s'est ajournée à la semaine prochaine.

On écrit de Versailles à l'Union :

« On s'entretenait aujourd'hui très-vivement dans les couloirs d'un lettre qui aurait été écrite à M. de Marcère par le doyen de la Faculté de Douai, au sujet de la récente nomination du procureur général près la cour de cette ville.

« Ce magistrat serait jugé — tous jours d'après les bruits qui circulent — beaucoup trop clérical et trop réactionnaire par le fonctionnaire de l'Université. »

« Ce fonctionnaire de l'Université, ce doyen de la Faculté de Douai, est M. Blondel.

Voilà plus de quinze jours que le tribunal de simple police de notre ville n'a pas siégé.

Nous croyons savoir que les mutations survenues dans les commissariats ont seules causé l'ajournement que nous signalons.

« Parmi les lauréats du concours de la carabine Flobert, organisé récemment par la société des Carabiniers Lillois, nous voyons figurer le nom d'un de nos concitoyens, M. Delpouille qui a obtenu un sixième prix.

MM. Tanchou et Delmazure, ont, eux aussi, dignement représenté la ville de

cette corporation intéressante, est revenu hier par la Marlière avec 5 kilos de tabac en poche.

Sa marche a été tout-à-coup suspendue par les douaniers qui ne badièrent pas dans une telle situation.

Arrestation d'Adolphe Saverys, arrivé de Courtrai où il a abandonné sa femme pour venir vagabonder et mendier à Tourcoing.

Un vol d'étoffes s'est commis pendant l'avant dernière nuit, dans un ouvrier à Neuville-en-Ferrain.

Sept pièces d'étoffes ont été coupées sur les métiers où elles étaient encore, n'étant pas terminées. Six de ces pièces assez considérables ont été emportées à la quinzième à vapeur, rapportés par le Courrier.

« M. Noël Parfait. — C'est le journal de la Préfecture qui les a inventés. Vous ne niez pas que ce soit de vos amis, ce lui-là. »

« Je n'ai pas à vous témoigner plus d'égards que vous m'en avez montrés envers la vérité. Je réponds donc à cette assertion calomnieuse en m'affranchissant à dessein des ménagements de la langue parlementaire : Vous avez menti, Monsieur le député.

Le directeur du Courrier du Pas-de-Calais, Baron G. de SÈNE.

« Le conseil d'Etat a rejeté les protestations formées contre les opérations électorales à la suite desquelles M. Duponchel a été nommé membre du conseil général du Nord par le collège de Solre-le-Château. »

« Dimanche, on a eu dans la forêt de D'evres une grande battue aux sangliers. Deux bêtes ont été tuées : le premier sanglier pesant environ 200 livres a été tiré par M. Guilbert, d'Huquelliers ; et le second, de 100 livres à peu près, par le loupvetier, M. Bary.

Un concours d'animaux reproducteurs et animaux de boucherie, aura lieu à Bergues, le dimanche 14 avril 1878, jour de la Foire des Hameaux.

Des primes et médailles d'encouragement seront distribuées aux propriétaires d'animaux reproducteurs du département du Nord, ainsi qu'aux propriétaires d'animaux gras nés et élevés en France reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

Ces primes proviennent de subventions accordées par l'Etat, le département, la Société d'Agriculture de Dunkerque et la ville de Bergues.

« Depuis quelque temps, M. Cuillier, gardien-chef de la maison d'arrêt de Béthune, s'apercevait que les détenus, confiés à sa garde, manifestaient une espèce d'insouciance qui se traduisait par de sourds murmures. Dans la crainte d'une révolte, il s'était même habitué à ne circuler dans la prison qu'armé d'un revolver.

« Or, samedi dernier, M. Lourdé, gardien ordinaire, menait les prisonniers au dortoir quand il s'aperçut que l'un d'eux manquait à l'appel; il allait s'assurer de ce fait quand l'un des détenus qui se trouvait le dernier de la queue, s'élança sur la porte et l'enferma dans une petite cour.

« M. Cuillier entendit un certain bruit, recourut armé de son revolver et mit en joue les mutins. L'apparition de cette arme et surtout l'air déterminé du gardien-chef remit le calme chez les révoltés, et grâce à cette circonstance, M. Cuillier put les faire rentrer dans l'édifice sans encombre.

« On écrit de Templeuve à l'Ami du Peuple : « Depuis quelque temps, tous les dimanches, une petite fille de la campagne se présentait chez un rentier de notre ville avec un homme d'une cinquantaine d'années qu'elle conduisait par la main, parce que, disait-elle, il était aveugle. »

« Dimanche dernier, passant sur la grande place pour se rendre à l'église, M. D... aperçut l'enfant qui jouait et qui, en le reconnaissant, accourut le saluer. »

« Ah! c'est toi, dit M. D..., et où est ton aveugle? »

« Oh! répliqua naïvement la petite, il est allé au cabaret prendre une choppe et je joue en attendant. »

« Le rentier continua son chemin, arriva au cabaret et il y trouva son aveugle en train d'expliquer à une autre personne le prix des céréales. »

« — Tiens! lui dit M. D..., vous n'êtes plus aveugle? »

« On m'a fait l'opération avant-hier, répondit l'autre sans se déconcerter en reconnaissant l'un de ses bienfaiteurs; mais on m'a dit que ça peut revenir, ajouta-t-il malicieusement. »

« Puis il s'éloigna, laissant son interlocuteur stupéfait. »

M. Michel, capitaine d'état-major, stagiaire au 11^e régiment d'artillerie, est nommé à l'état-major de la première division d'infanterie à Lille.

« Encore un des rares débris de la grande armée impériale qui vient de s'éteindre. »

Jean-Baptiste Dewalle qui, pendant 41 ans, avait rempli, à Volckerinbove, les fonctions de garde-champêtres, est mort le 21 février 1878, à Mercetquem, à l'âge de 90 ans.

Ce vieux brave, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, avait assisté aux grandes guerres de l'Empire et suivi Napoléon I^{er} à Moscou. A la terrible bataille qui s'engagea sur les plateaux de la Moskowa, il reçut une blessure au pied et eut le poignet de la main gauche enlevé par une balle.

Dewalle laissa trois frères et deux sœurs dont l'aîné a 91 ans, et le plus jeune, Louis, 78. Celui-ci ne mesure pas moins d'un mètre 95 centimètres.

« La police de Saint-Pierre-lez-Calais a procédé, samedi matin, à l'arrestation de deux faux-monnayeurs, les nommés Alphonse Marc et Pierre Petit, qui, depuis quelque temps, avaient émis à Saint-Pierre et à Calais un grand nombre de pièces fausses de 5 fr.

« Les témoins appelés ont reconnu aussitôt, et sans aucune hésitation les deux individus porteurs encore des mêmes vêtements. Néanmoins les deux accusés ont persisté dans les dénégations les plus formelles. »

Marc, confronté avec M^{me} Vernale, cabaretière, a été convaincu de culpabilité évidente, et a formé le projet d'attenter à ses jours. Il s'est servi de la courroie retenant son pantalon. La boucle a formé le noeud coulant; l'autre extrémité a été accrochée aux barreaux de fer de la fenêtre. Il est mort sur le baquet destiné aux besoins des prisonniers.

« A cinq heures, quand on est entré pour l'interroger on l'a trouvé pendu et ne donnant plus signe de vie. On a essayé de le saigner, et les tentatives ont été vaines. On a pu à peine le reconnaître. On a essayé également les sinapismes mais sans succès. Marc était mort.

Petit a été transféré dimanche matin à Boulogne. Il continue de nier.

« Un crime a été commis mardi soir, à Wallers (Nord), dans les circonstances suivantes : Deux individus de la commune, brouillés depuis longtemps et se détestant réciproquement, firent leur part de famille. Les lots terminés, il se trouva que l'un d'eux avait un revolver chargé dans sa poche. On allait se quitter, lorsqu'une petite discussion survint; aussitôt notre homme s'empara de son revolver et envoya à son adversaire, presque à bout portant, une balle dans la poitrine.

L'assassin, qui ne s'est pas enfui, doit être entre les mains de la justice.

« L'honorable M. de Sède, directeur du Courrier du Pas-de-Calais, vient d'adresser la lettre suivante à M. Noël Parfait, député : Arras, le 24 février 1878.

A Monsieur Noël Parfait, député

« Monsieur le député, Vous venez d'être permis, vendredi dernier, de dire à la Chambre, en vous adressant à l'honorable M. Sens, au sujet des propos relatifs à la quinoline à vapeur, rapportés par le Courrier.

« (Je cite textuellement.) « M. Noël Parfait. — C'est le journal de la Préfecture qui les a inventés. Vous ne niez pas que ce soit de vos amis, ce lui-là. »

« Je n'ai pas à vous témoigner plus d'égards que vous m'en avez montrés envers la vérité. Je réponds donc à cette assertion calomnieuse en m'affranchissant à dessein des ménagements de la langue parlementaire : Vous avez menti, Monsieur le député.

Le directeur du Courrier du Pas-de-Calais, Baron G. de SÈNE.

« Le conseil d'Etat a rejeté les protestations formées contre les opérations électorales à la suite desquelles M. Duponchel a été nommé membre du conseil général du Nord par le collège de Solre-le-Château. »

« Dimanche, on a eu dans la forêt de D'evres une grande battue aux sangliers. Deux bêtes ont été tuées : le premier sanglier pesant environ 200 livres a été tiré par M. Guilbert, d'Huquelliers ; et le second, de 100 livres à peu près, par le loupvetier, M. Bary.

Un concours d'animaux reproducteurs et animaux de boucherie, aura lieu à Bergues, le dimanche 14 avril 1878, jour de la Foire des Hameaux.

Des primes et médailles d'encouragement seront distribuées aux propriétaires d'animaux reproducteurs du département du Nord, ainsi qu'aux propriétaires d'animaux gras nés et élevés en France reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

Ces primes proviennent de subventions accordées par l'Etat, le département, la Société d'Agriculture de Dunkerque et la ville de Bergues.

« Depuis quelque temps, M. Cuillier, gardien-chef de la maison d'arrêt de Béthune, s'apercevait que les détenus, confiés à sa garde, manifestaient une espèce d'insouciance qui se traduisait par de sourds murmures. Dans la crainte d'une révolte, il s'était même habitué à ne circuler dans la prison qu'armé d'un revolver.

« Or, samedi dernier, M. Lourdé, gardien ordinaire, menait les prisonniers au dortoir quand il s'aperçut que l'un d'eux manquait à l'appel; il allait s'assurer de ce fait quand l'un des détenus qui se trouvait le dernier de la queue, s'élança sur la porte et l'enferma dans une petite cour.

« M. Cuillier entendit un certain bruit, recourut armé de son revolver et mit en joue les mutins. L'apparition de cette arme et surtout l'air déterminé du gardien-chef remit le calme chez les révoltés, et grâce à cette circonstance, M. Cuillier put les faire rentrer dans l'édifice sans encombre.

« On écrit de Templeuve à l'Ami du Peuple : « Depuis quelque temps, tous les dimanches, une petite fille de la campagne se présentait chez un rentier de notre ville avec un homme d'une cinquantaine d'années qu'elle conduisait par la main, parce que, disait-elle, il était aveugle. »

« Dimanche dernier, passant sur la grande place pour se rendre à l'église, M. D... aperçut l'enfant qui jouait et qui, en le reconnaissant, accourut le saluer. »

« Ah! c'est toi, dit M. D..., et où est ton aveugle? »

« Oh! répliqua naïvement la petite, il est allé au cabaret prendre une choppe et je joue en attendant. »

« Le rentier continua son chemin, arriva au cabaret et il y trouva son aveugle en train d'expliquer à une autre personne le prix des céréales. »

« — Tiens! lui dit M. D..., vous n'êtes plus aveugle? »

« On m'a fait l'opération avant-hier, répondit l'autre sans se déconcerter en reconnaissant l'un de ses bienfaiteurs; mais on m'a dit que ça peut revenir, ajouta-t-il malicieusement. »

« Puis il s'éloigna, laissant son interlocuteur stupéfait. »

« Déclaration de décès du 27 février. — DÉCLARATION DE NAISSANCE du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

Leers. — Victor Caby, rue Vaucanson, cour Watte 1.

« Déclaration de décès du 27 février. — Léonie Boit, 24 ans, veuve de Hotel-Dieu. — Henri Baert, 1 an, rue Bernard, cour Bernard 13. — Irma Lemaire, 8 jours, rue Pennel. — Pierre Desvignes, 24 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Denis Leruste, 52 ans, charretier, rue de Beauraert. — Elodie Pauwels, 40 ans, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux 173. — Marie Dujardin, 2 ans, rue Saint-Joseph 34. — Joseph Vandercruyssen, 1 an, rue Bernard 56.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de décès du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. — Hippolyte Duthoit, 49 ans 9 mois, Grande-Place.

« Déclaration de naissance du 28 février. — Marie Waryen, du Blanc-Sauvage. — Marie Delbecq, 15 ans, épouse de Cécile Fourmentin, rue du Chien-Fidèle. —